

YVES BOISVERT > LES VÉLOS DE LA DISCORDE

page A5

2026

Cahier Sports, page S7

La Presse

cyberpresse.ca

La fin des vacances d'Alice

Cahier Actuel, page B1

Les Expos rapatrient Cliff Floyd

Cahier Sports, page S2

MONTRÉAL

VENDREDI 12 JUILLET 2002

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

118^e ANNÉE > NO 257 > 60 PAGES > 6 CAHIERS

65 ¢ TAXES EN SUS

EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

URGENCES

Front commun des médecins contre une loi spéciale

ALEXANDRE SIROIS

LES URGENCES malades du Québec sont en voie de guérison. Et la balle est dorénavant dans le camp du ministre de la Santé, François Legault, pour trouver des solutions à long terme aux problèmes de ces vitrines du réseau de la santé.

C'est le message qu'ont expédié hier les fédérations québécoises des médecins spécialistes, des médecins omnipraticiens et des médecins résidents, qui ont dit avoir mis en commun leurs efforts pour trouver des solutions aux problèmes qui se sont récemment manifestés dans 11 urgences de la province. C'est pourquoi, du même souffle, ils ont sommé Québec de laisser tomber l'idée d'une loi extraordinaire et ont réclamé une rencontre avec le ministre Legault.

« La crise qui perdure dans certaines urgences du Québec et qui se traduit parfois par des ruptures de service ne se règlera pas avec des expédients, des mesures temporaires ou encore une loi spéciale. Elle exige une approche concertée de tous les acteurs impliqués », ont indiqué les trois fédérations dans un communiqué.

Selon le président de la Fédération des médecins omnipraticiens, Renald Dutil, il est temps pour Québec de mettre la main à la pâte. « C'est le ministère qui a la responsabilité de fournir aux médecins et autres professionnels des salles des urgences les moyens requis pour travailler dans un milieu adéquat. On parle des pénuries d'infirmières, on parle du suivi avant et après (le séjour) aux urgences, on parle même d'aménagements physiques qui font défaut dans plusieurs endroits », a-t-il dit.

On se rappellera qu'à la fin du mois de juin, le ministre Legault a brandi la menace d'une loi extraordinaire pour forcer les hôpitaux à maintenir leurs urgences ouvertes 24 heures sur 24, sept jours sur sept.



Renald Dutil

Voir MÉDECINS en A2

RIRE JAUNE



C'était l'ouverture, hier soir, de l'emplacement extérieur du 20^e Festival Juste pour rire, qui fera vibrer le Quartier latin en rythmes et en couleurs jusqu'au 21 juillet. En jaune, justement, on aperçoit Stéphan Wikaryjak, jeune artiste québécois installé à Barcelone depuis trois ans où il fait la statue vivante. informations en pages B4 et B5.

Photo ARMAND TROTTIER, La Presse

COURSE AU LEADERSHIP DU PLC

Le magot de Martin reste secret

d'après la Presse Canadienne

Le candidat pressenti à la course au leadership du Parti libéral du Canada, Paul Martin, a affirmé hier qu'il se conformera aux règles du conseiller à l'éthique pour les contributions financières qu'il recevra à l'avenir. Quant aux contributions déjà reçues, elles ne seront dévoilées que 30 jours avant un éventuel congrès à la direction du parti.

L'ancien ministre des Finances a apporté ces précisions en conférence de presse à Montréal, le jour même où les contributions financières reçues par les autres candidats pressentis au leadership du PLC étaient dévoilées à Ottawa.

C'est le ministre de l'Industrie, Allan Rock, qui arrive en tête dans la recherche de financement pour mener une éventuelle course à la direction du Parti libéral. D'après un premier relevé chiffré publié hier, il a reçu 329 000 \$ en argent ainsi que d'autres contributions évaluées à 92 304 \$. Le tout remonte à 1994, indique le site Internet du conseiller à l'éthique du cabinet Chrétien, Howard Wilson.

M. Rock devance aisément le vice-premier ministre John Manley, qui n'a amassé que 169 450 \$ et 2500 \$, aux mêmes titres respectivement. La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, arrive troisième avec des sommes de 48 995 \$ et 5494 \$.

Selon Aaron Freeman, du groupe de pression Democracy Watch, les sommes annoncées sont loin de ce que les différents ministres ont réellement accumulé — et encore plus de ce qui leur a été promis. « Il y a plein d'échappatoires pour cacher les dons », a-t-il dit.

Parmi les dons à M. Rock, il y a 25 000 \$ de Gerry Schwartz, président du conglomérat Onex, 25 000 \$ de Joseph Rotman, du groupe financier Clairvest, et 5000 \$ de l'avocat Edward Greenspan. Pour M. Manley, on remarque les 25 000 \$ du bureau d'avocats Torys, de Toronto.



Paul Martin

Photo PC

Voir MARTIN en A2

Les terres agricoles prennent de la valeur grâce au cochon

JUDITH LACHAPELLE

LA VALEUR des terres agricoles dans certaines régions du Québec a monté en flèche depuis trois ans. Les exigences environnementales du gouvernement, notamment envers la production porcine, n'y sont pas étrangères, a constaté *La Presse*. Mais dans les campagnes, on craint maintenant une course à l'achat de terres où les producteurs de porcs sortiraient gagnants.

Pourquoi les producteurs de porcs convoiteraient-ils tant ces terres ? Parce qu'ils en ont besoin pour épandre le lisier produit par leurs animaux. Et ironiquement, ce sont les nouvelles exigences du ministère de l'Environnement (MENV), qui veut ralentir la croissance de cette industrie, qui auront probablement pour effet de pousser les producteurs de porcs à acheter plus de terres. « Dans les secteurs où les producteurs de porcs sont présents, les terres ont augmenté de 1000 à 1500 \$ l'arpent, « soit près de 4000 \$ l'hectare », a remarqué le courtier Sylvain Cousineau, de la firme Immax Agricole.

Voir COCHON en A2

LES FRAISES

de l'île d'Orléans inc.



Variété

L'Authentique Orléans

Une fraise «SANTÉ» non OMG, nutraceutique et riche en antioxydants

Les cosmétiques nuiraient à la fertilité

Agence France-Presse

WASHINGTON — De nombreux produits de beauté courants, parfums, crèmes ou déodorants, contiennent des phtalates, un produit chimique dangereux pour la santé et notamment la fertilité, affirme une étude réalisée pour trois organisations américaines de lutte pour la protection de l'environnement.

Cette étude, appelée *Pas trop belle* et réalisée pour le Groupe de travail sur l'Environnement, Coming Clean (Être sain) et Health Care without Harm (Soins sans peine), a testé 72 produits qui se sont révélés contenir des phtalates pour 52 d'entre eux, soit 72 %.

Les phtalates, une famille de produits chimiques industriels utilisés pour assouplir le plastique et comme solvant, provoquent également l'atrophie des testicules chez les hommes et de nombreux problèmes sur les organes de reproduction. Des essais sur des animaux ont montré d'autres effets tels que des atteintes au foie, aux reins et aux poumons.

Ces phtalates ont été trouvés dans des produits comme le parfum *Poison* de Christian Dior, des déodorants, des gels pour cheveux de marques Revlon, Calvin Klein et Procter & Gamble, affirme l'étude qui précise que ce sont les parfums qui en contiennent le plus.

Voir COSMÉTIQUES en A2

MON CLIN D'OEIL

STÉPHANE LAPORTE

George Bush part en croisade contre les fraudes comptables; faudrait peut-être lui rappeler que sa victoire lors de l'élection présidentielle en fut une !

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	E8	Loteries	A2, A6
Décès	E7	Mots croisés	E8, S10
Êtes-vous observateur	E4	Mot mystère	E8
Feuilleton	E8	Petites annonces	
Forum	A9	- immobilier	E4, E5
Horaires spectacles	C6	- marchandises	E5
Horaire télévision	C3	- emplois	E5
Horoscope	E6	- automobile	E5, E6
Le bridge	E7	- affaires	D2

MÉTÉO

Voir page S16

Ciel variable en après-midi

Maximum 26, minimum 16



6 21924 98765 1

3066026



Délicieuses, écologiques, et développées au Québec

Chez les marchands

METRO IGA

loblaws

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Carmen

Il y a de la corrida et du « Olé » dans l'air de Carmen, celle qui se dévoilera dans l'opéra de rue conçu par la compagnie française Off dans le cadre du festival Juste pour rire, du 15 au 20 juillet. Un spectacle original où les gradins ne sont pas pour les spectateurs, mais pour les artistes – acteurs, danseurs et musiciens.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Bilan de la conférence mondiale sur le sida cyberpresse.ca/onusida

> Toute la programmation du Festival Juste pour rire cyberpresse.ca/rire

> Qui porte le maillot jaune ? cyberpresse.ca/tourdefrance

POUR NOUS JOINDRE

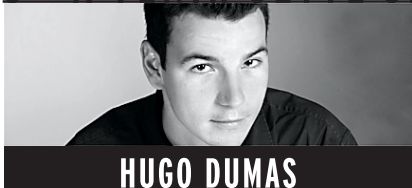
La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h30 à 17 h30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h30 à 21h Vendredi: 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi: 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



HUGO DUMAS

> Vendre son corps

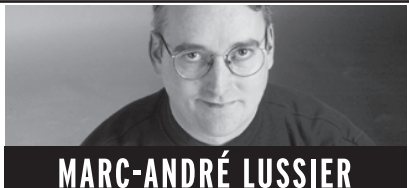
Plusieurs des filles membres des gangs de rue se livrent à la prostitution. Demain dans le cahier Actuel.



KARIM BENESSAIEH

> Les nouveaux Expos

Les Expos qui ont acquis Colon et Floyd sont devenus méconnaissables. Demain dans le cahier Sports.



MARC-ANDRÉ LUSSIER

> Laissez-passer

Bertrand Tavernier parle de son film sur le cinéma français sous l'Occupation. Demain dans le cahier Cinéma.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 8-2-7 > À quatre chiffres : 2-7-2-3

SUITES DE LA UNE

MARTIN

Suite de la page A1

Certains critiques croient que les règles de divulgation du financement ont pour raison d'être d'obliger Paul Martin à révéler ses appuis; or il en est maintenant dispensé, ayant quitté le cabinet le 2 juin pour redevenir simple député. Pour sa part, M. Martin a expliqué hier la distinction qu'il fait entre les contributions financières passées et futures par le fait que les contributions passées l'ont été dans un autre contexte réglementaire. Les règles ont été changées en cours de route, a-t-il noté, ce qui risquerait d'indisposer les donateurs qui ne savaient pas, à l'époque, que leur nom pourrait être dévoilé dès maintenant.

M. Martin a rappelé qu'il avait déjà institué un fonds en fiducie sans droit de regard dans le passé, destiné à recevoir ces contributions, sans que lui-même ne les connaisse. Maintenant que les règles de dévoilement du financement reçu ont été changées, ces donateurs « entretiennent des craintes à l'effet qu'une divulgation, à ce moment, et compte tenu du contexte politique actuel, pourrait les placer dans une situation désavantageuse, particulièrement au regard de leur relation avec le gouvernement fédéral », a indiqué M. Martin.

Interrogé par les journalistes sur les appréhensions de ses donateurs, M. Martin a cité le cas de Raymond Garneau, un homme d'affaires

« éminent », dont le mandat au conseil de la Banque du Canada n'a pas été reconduit par le gouvernement, après qu'il eut évoqué la nécessité de renouveler le leadership au PLC.

« Malheureusement, il existe, et je suis très attristé de le constater, trop d'évidences, parfois anecdotiques, que ceux qui m'appuient pourraient être traités de façon déferente, disons de façon inéquitable, par rapport à ceux qui appuient d'autres candidats potentiels à la direction du parti », a commenté M. Martin.

« Je ne peux placer dans une telle situation des individus qui ont, de bonne foi, décidé de m'appuyer financièrement dans le contexte de règles connues et acceptées, des règles qui ont par ailleurs été réécrites en cours de route », a-t-il ajouté.

Donc, les contributions financières à venir qui seront faites directement en faveur de M. Martin seront rendues publiques tous les deux mois.

Les contributions financières à venir qui seront faites au fonds en fiducie sans droit de regard qu'il avait mis sur pied auparavant ne seront dévoilées que 30 jours avant un éventuel congrès au leadership du PLC.

Les contributions financières déjà faites à son fonds en fiducie ne seront rendues publiques que 30

jours avant l'éventuel congrès à la direction du parti.

Par ailleurs, Aaron Freeman a signalé hier que les candidats à la succession de Jean Chrétien n'ont pas à dévoiler les contributions versées à des associations de comté; Allan Rock a néanmoins pris l'initiative de révéler que, dans sa circonscription torontoise, les dons dépassaient les 700 000 \$.

Selon lui, tout cet argent garde une ampleur modeste face à ce que peut coûter — suivant les estimations, entre 3 et 7 millions — une victoire dans la course à la direction. « D'abord il n'y a pas encore de campagne et l'argent amassé pour moi l'a été, justement, pour une telle course », a remarqué en entrevue le ministre de l'Industrie, rappelant qu'il avait mis un terme à cette collecte à la demande de M. Chrétien.

Aaron Freeman a noté également qu'il était possible de faire transiter des contributions par des simples députés, qui ne sont pas soumis aux règles de divulgation des ministres.

Les trois ministres nommés dans son relevé, a dit pour sa part le conseiller à l'éthique Howard Wilson, se sont pliés à sa demande de retourner certains dons; M. Rock a ainsi dû se passer de 25 000 \$ du groupe BCE, propriétaire de BCE Globemedia, étant donné le risque de conflit d'intérêts.

COCHON

Suite de la page A1

on pense qu'il existait déjà des ententes intéressantes avec les propriétaires de céréales. C'est un peu bête d'exiger la propriété des terres, ça ne résoudra pas le problème que le MENV veut régler », dit le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin.

Selon Pierre Baril, sous-ministre à l'Environnement, les ententes d'épandage avaient « atteint une limite ». « On s'est fait dire que 40 % des ententes n'étaient pas respectées, ou l'étaient en partie. Il y avait des propriétaires qui signaient des ententes avec plusieurs producteurs. » Laurent Pellerin rétorque qu'avec un meilleur contrôle sur le terrain, le MENV aurait pu éviter ces situations.

Selon plusieurs personnes consultées dans les régions où l'activité agricole est intense, on craint que les producteurs de porcs ne se mettent à acheter encore plus de terres pour être certains de pouvoir continuer leurs activités. Mais selon le président de la Fédération des producteurs de porcs, Clément Pouliot, il n'y aurait pas actuellement de course plus intense à l'achat de terres, même si « on l'appréhende pour les prochains mois ».

C'est que les producteurs porcins devront bientôt compiler les « rejets réels sous la queue » de phosphore et d'azote produits dans leur ferme. Ce « bilan minéral » déterminera la quantité de terre dont le producteur aura besoin pour épandre son lisier sans surfertiliser ses sols. Dans les prochains mois, chaque producteur saura s'il a besoin de plus ou moins de surface pour épandre ses lisiers. La course à la terre risque alors de s'intensifier, surtout dans les régions qui sont déjà considérées en surplus de lisier.

Prix des céréales à la baisse
Mais le fort prix des terres a éga-

lement l'effet de quotas sur la production porcine, précise Laurent Pellerin, puisqu'il empêche des producteurs de s'implanter ou de s'agrandir dans certaines régions. Et il n'y a pas que les producteurs de porcs qui achètent les terres. Selon l'agronome Marc Picard, les bonnes terres agricoles sont surtout achetées par deux types de producteurs : des producteurs de porcs et des producteurs laitiers qui ont vendu leurs quotas qui valent plusieurs dizaines de milliers de dollars pour se consacrer à la culture de céréales.

Les producteurs de porcs peuvent se permettre d'allonger la mise puisqu'ils n'auront rien à déboursier en produits pour fertiliser la terre avant de la cultiver. Au contraire, ils ont besoin de terres pour se débarrasser du lisier riche en phosphore et azote qui est produit par leurs animaux. « Ils peuvent être prêts à payer 1000 \$ de plus par arpent (environ 3000 \$ par hectare) parce qu'ils savent qu'ils vont épargner beaucoup d'argent en engrais », note le courtier Sylvain Cousineau.

Les terres sont ensuite souvent utilisées pour faire pousser du maïs, une plante qui supporte bien la charge fertilisante du lisier et dont on se sert pour nourrir les porcs. Cependant, le prix du maïs et des céréales est à la baisse sur les marchés mondiaux. Toute dépense en fertilisants gruge encore plus la marge de profit du producteur, d'où l'avantage de posséder du lisier de porc pour la fertiliser et de signer des ententes entre producteurs céréaliers et producteurs porcins. « La terre a plus une valeur environnementale qu'agricole », dit Jean-Denis Morin, président de la Fédération des producteurs de la Beauce, une région qui compte beaucoup de producteurs porcins. « C'est difficilement justifiable d'acheter une terre juste pour faire des céréales. »

MÉDECINS

Suite de la page A1

C'est que la mort de Claude Dufrêne, le 20 juin dernier, a relancé le débat sur la pénurie de médecins dans les urgences du Québec. On avait dû le transférer à l'hôpital de Trois-Rivières parce que les urgences de l'hôpital de Shawinigan étaient fermées lorsqu'une ambulance l'y a conduit. Il est mort dans le véhicule, en route vers Trois-Rivières.

Les urgences des régions se sont retrouvées sous les projecteurs en raison de ce drame. Mais bon an mal an, les vacances d'été des médecins perturbent le fonctionnement de plusieurs urgences en province. Cet été, 11 établissements régionaux risquaient la rupture de service ou fermaient déjà, ponctuellement, leurs urgences (y compris Beauce-Étchemin, Chandler, Dolbeau, Val-d'Or, Sainte-Anne-de-Beaupré et Baie-Comeau).

Or, dorénavant, « on est en bonne voie d'éviter des fermetures partout, à l'exception de Shawinigan », a déclaré M. Dutil. Actuellement il n'y aurait que « trois ou quatre urgences » où des problèmes subsistent. Notamment parce que de nombreux médecins ont accepté d'accroître leur charge de travail cet été et que des mesures temporaires ont été mises de l'avant.

Ainsi, des hôpitaux en manque de médecins d'urgence auront droit de faire appel à la banque de médecins dépanneurs, alors qu'une augmentation de 10 % a été consentie aux médecins qui accepteront d'aller donner un coup de pouce à un hôpital en difficulté située dans la région où ils pratiquent. Parallèlement, un boni de 50 % pour les heures supplémén-

taires sera accordé aux médecins d'un établissement en situation de pénurie qui travailleront plus que prévu. Enfin, une entente devrait bientôt être conclue avec les médecins résidents en médecine d'urgence pour leur permettre d'aider dès cet été les urgences en péril.

Ce ne sont que des « mesures transitoires », a précisé M. Dutil. Mais des mesures suffisantes, espère-t-il, pour convaincre Québec de ne pas avoir recours à une loi spéciale. « Parce que le signal qu'on enverrait, c'est que le gouvernement est en panique. Nous sommes plus intéressés à régler les problèmes de façon permanente qu'à envoyer un message politique, a déclaré le médecin. Nous sommes prêts à discuter des mesures dans un climat serein. Pas dans le cadre d'une loi spéciale où on devra improviser. »

Même son de cloche du côté de la Fédération des médecins spécialistes. « Une loi spéciale, ça ne fait pas pousser des médecins, a déclaré le président, Yves Dugré. C'est la responsabilité du Ministère de fournir des conditions de pratique intéressantes. »

Lundi prochain, on verra si l'appel des médecins a trouvé écho à Québec. Le ministre Legault, de retour de vacances, devrait recevoir ce jour-là le rapport d'un comité mis sur pied pour analyser les problèmes des 11 salles des urgences en difficulté. Pour l'instant, le ministère de la Santé précise que M. Legault souhaite lui aussi des solutions durables, mais que, malgré la sortie des médecins, « rien n'est exclu ». Pas même l'adoption d'une loi extraordinaire.

COSMÉTIQUES

Suite de la page A1

« Des produits chimiques qui peuvent endommager le développement et la fertilité à venir des bébés ne doivent pas se retrouver dans des produits fabriqués pour les femmes », a affirmé Bryony Schwann, coordinateur de Coming Clean.

L'étude citant le Centre de contrôle des maladies (CDC) indique que 5 % des femmes en âge d'avoir des enfants — deux millions d'Américaines — pourraient être 20 fois plus touchées que la normale. Le CDC connaît l'existence de ces phthalates depuis plus de 20 ans. Ils ont été trouvés dans d'autres produits courants tels que des emballages de nourriture, des rideaux de douche, des intérieurs d'automobiles, du mortier et de la peinture.

Les phthalates peuvent affecter les humains par l'application de cosmétiques, mais aussi par inhalation de fumées ou absorption de nourriture contaminée.

« Des vides juridiques permettent à l'industrie des cosmétiques, qui génère 20 milliards de dollars par an, d'introduire ces phthalates dans de nombreux produits destinés à l'homme sans obliger à des tests préalables », accuse le document qui précise que des essais ont été faits sur seulement moins de

1 % des produits disponibles sur le marché.

Utilisation abusive de données

L'industrie chimique américaine a rejeté hier les conclusions de cette étude affirmant que les cosmétiques contiennent des produits dangereux pour la santé.

Cette étude n'est qu'une reprise de vieilles informations, doublée d'une utilisation abusive de données gouvernementales, a assuré Marian Stanley, l'une des responsables de l'American Chemistry Council, une association regroupant des industries chimiques. « Il n'y a rien de nouveau dans cette étude. Ce qui est frappant, c'est la très petite concentration de phthalates » évoquée par les auteurs de l'étude, a-t-elle souligné.

Selon elle, les trois organisations à l'origine de l'étude ont manipulé les faits pour faire peur aux femmes et les dissuader d'acheter des produits de beauté. « Il n'y a aucune preuve que ce produit chimique soit dangereux pour la santé », a-t-elle assuré. Le phthalate « est utilisé dans le commerce depuis 1900. Cela fait 102 ans d'utilisation sans qu'on signale d'atteinte à la santé », a-t-elle dit.

Armée du Salut
Précision

NOUS avons annoncé hier en page E2 que l'Armée du Salut cherchait à accueillir, moyennant une somme minime, des enfants issus de milieux défavorisés à sa colonie de vacances. Le numéro à composer pour obtenir davantage d'information est le (514) 288-2848, poste 272 plutôt que celui qui nous avait été transmis hier. Nos excuses.

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans **La Presse**

MONTTOIT

ACTUALITÉS

Un homme diminué

Presse Canadienne

DORCHESTER, N.-B. — Celui que l'on décrit comme dangereux et représentant un risque de récidive semble aujourd'hui bien peu menaçant.

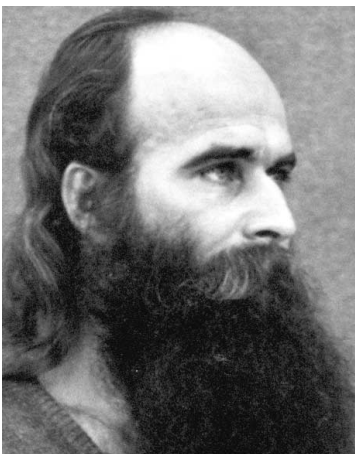
Roch Thériault, qui a fait subir les plus terribles sévices aux adeptes de sa secte, est apparu jeudi matin, lors des auditions de la commission des libérations conditionnelles, comme un homme vieilli, frêle et diminué. Agé de 55 ans, très maigre, sans la barbe qui le caractérisait, cheveux rasés, se déplaçant lentement avec l'aide d'une canne, Thériault ne projette pas à première vue l'image d'un tortionnaire.

Gabrielle Lavallée, une de ses victimes, présente aux auditions, n'a pu s'empêcher de ressentir un peu de pitié envers l'homme qui lui a fait subir un calvaire et qu'elle n'avait pas vu depuis neuf ans. « C'est un monstre, je crois, qui a eu un bon coup », a admis M^{me} Lavallée faisant une longue pause avant d'ajouter : « Mais ça n'en demeure pas moins un monstre. »

Interrogé par les commissaires sur ce qu'il a fait subir à ses victimes, Thériault a répondu ne pas en avoir de grands souvenirs étant donné qu'il ingurgitait beaucoup d'alcool à l'époque et qu'apparemment, il devenait alors une autre personne. Quelques « flash-backs terribles » lui reviennent de temps à autre, a-t-il dit.

« Est-ce que vous pensez aux victimes ? » lui a demandé Léonard LeBlanc, l'un des commissaires. « Je les ai brisées mortellement. J'ai provoqué des cicatrices inguérissables. Ils (les membres de la secte) m'ont aimé véritablement et moi je les ai battus », a répondu Thériault.

Les commissaires ont tenté en savoir plus sur sa perspective. Thériault a repoussé le blâme sur l'alcool, qui le mettait hors de lui, mais sans jamais détailler les événements du passé. Interrogé sur la raison pour laquelle il a formé la secte, Thériault a répondu qu'il « était un *Jesus freak* des années 70 ».



Photothèque La Presse

Roch Thériault lors de ses premiers démêlés avec la justice dans les années 1980.

Le commissaire Bernard Leblanc a tenté d'en savoir davantage en lui rappelant certains gestes précis inscrits à son dossier criminel. « Quand tu donnais des coups de poing dans le ventre des femmes enceintes, tu ne pensais pas vraiment aux humains. À qui tu pensais quand tu posais ces gestes ? » a dit le commissaire.

« On va dire à moi », s'est contenté de répondre le prisonnier.

La demande d'audition aura également permis d'en apprendre un peu plus sur le profil psychologique du prévenu. Les psychiatres n'auraient pas décelé de problème précis chez lui, à part un « trouble narcissique » marqué qui le fait sentir supérieur, surtout dans les relations affectives. Thériault a tenté d'expliquer qu'il était « bipolaire » et qu'il devait prendre de la médication pour traiter cette maladie. Son agent de gestion l'a contredit, notant qu'il s'agissait d'un « autodiagnostic », que les experts n'étaient pas arrivés à cette conclusion. Les seuls médicaments qu'il prendrait serviraient à contrôler son angoisse.

Moïse Thériault restera en prison

ISABELLE RODRIGUE
de la Presse Canadienne

DORCHESTER, N.-B. — Parce qu'il représente toujours un risque élevé de menace pour la société, le tristement célèbre Roch Thériault devra demeurer en prison et se soumettre à divers programmes et évaluations.

Les trois membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) en sont venus à cette conclusion, hier, après une séance d'une heure et demie qui s'est déroulée à l'intérieur du pénitencier de Dorchester, au sud de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Ils ont basé leur décision sur des évaluations psychologiques et psychiatriques de celui que l'on connaît également sous le surnom de Moïse. À la tête d'une secte pendant les années 1980, Thériault, 55 ans, purge une peine d'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre d'une de ses adeptes, Solange Boislard.

Dans une évaluation du risque réalisée en janvier dernier et citée par l'un des commissaires, la psychologue de Thériault écrit que le risque que représente le prévenu « est toujours considéré comme élevé et ne peut être considéré comme réduit ».

Ironiquement, c'est sa propre sécurité qui a poussé Roch Thériault à expliquer, d'entrée de jeu, qu'il ne voulait pas recouvrer sa liberté immédiatement. Citant l'attention des médias envers son cas et son appréhension des réactions du public, il a fait valoir qu'il ne serait pas en sécurité hors de la prison.

« Ça me fait peur et je crains pour ma sécurité. Pour un gros monstre comme moi et chef de commune, ça doit vous faire bizarre (d'entendre cela) », a déclaré Thériault aux commissaires.

En fait, en demandant une audience de libération conditionnelle, Moïse cherchait surtout des appuis afin de pouvoir participer à une thérapie de groupe sur la violence familiale. Les commissaires l'ont encouragé à le faire. L'agent de gestion de cas de Thériault a d'ailleurs fait valoir que la participation à un groupe permettrait de voir comment le prévenu interagit avec les autres et s'il a tendance à vouloir prendre la tête du groupe, à s'imposer.

Thériault s'est également engagé à sui-



Photo PC

Gabrielle Lavallée a tout fait pour s'opposer à la libération de Thériault.

vre une session d'évaluation visant à identifier et à cerner les déviations sexuelles. Il avait toujours refusé de se soumettre à une telle évaluation. Malgré l'existence de certaines preuves à cet égard, Roch Thériault n'a jamais été accusé d'agressions sexuelles à l'endroit des membres de sa secte.

La victime la plus connue de Moïse, Gabrielle Lavallée, était sur place afin de rappeler aux commissaires tous les sévices qu'elle a dû endurer. La voix à peine tremblante, le ton ferme, les yeux pleins de détermination, elle a livré un témoignage émouvant, regardant à quelques respirations son bourreau.

Ce dernier, placé devant elle et lui faisant dos, ne s'est jamais retourné pour la regarder. Il a écouté, en silence, la tête baissée et les bras croisés.

À sa sortie du pénitencier, M^{me} Lavallée ne pouvait cacher son soulagement de voir son tortionnaire demeurer derrière les barreaux. « Je suis vraiment contente. Ce soir, la population comme moi pourra dormir sur ses deux oreilles », a lancé celle qui se décrit comme « survivante ».

M^{me} Lavallée mène désormais une lutte

pour sensibiliser la population au phénomène des sectes et aux dangers qu'elles représentent. Son livre, *L'Alliance de la Brebis*, raconte le quotidien de la commune autant en Gaspésie qu'à Lindsay, au nord-est de Toronto, là où Moïse et son groupe auront été finalement arrêtés par la police en 1989. C'est d'ailleurs grâce à la fuite de M^{me} Lavallée et à ses témoignages que la police aura réussi à amasser des preuves incriminant le gourou qui s'improvisait chirurgien et n'hésitait pas à imposer des « châtiments » à ses ouailles.

M^{me} Lavallée porte les marques physiques des sévices endurés lors des années passées sous le joug de Thériault. Un bras en moins (sectionné sans anesthésie par le chef du clan), des cicatrices sur le corps à force d'être battue, un sein lacéré ; tel est le calvaire qu'a enduré Gabrielle Lavallée.

Selon la procédure, le délinquant pourrait faire une autre demande de libération dans deux ans. Si la CNLC constate des améliorations notables au dossier, elle pourrait lui accorder une nouvelle audition. Mais M^{me} Lavallée entend s'opposer.

Loto-Québec investit à coups de millions dans les infrastructures touristiques

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Loto-Québec a son rôle de bon citoyen corporatif à cœur. C'est à coups de millions de dollars qu'elle investit dans l'aménagement du territoire et la construction d'infrastructures pour attirer davantage de touristes au Québec.

La plus récente contribution de la société d'État est la construction d'un réseau d'eau aux abords du Casino de Charlevoix et de l'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu pour irriguer le majestueux terrain de golf de 27 trous qui devrait être achevé en 2005.

Loto-Québec et la société en commandite du Manoir investissent un million de dollars pour l'installation d'une station de pompage, de puits artésiens, de canalisation ainsi que la construction d'un réservoir qui permettra de générer 300 gallons d'eau à la minute.

Les besosins du centre de villégiature du Casino sont inférieurs à ce que cette nouvelle source peut offrir si bien qu'au terme des travaux, en novembre, Loto-Québec cédera les infrastructures à la Ville de La Malbaie qui en deviendra propriétaire et gestionnaire. La municipalité cherche justement à « boucler » son réseau d'aqueduc pour mieux desservir les quelque 7000 résidents qui en dépendent.

« L'entente sert les deux parties. Avec l'expansion du golf, ça prenait de l'eau pour irriguer et les infrastructures seront sur des terrains de la ville. Les deux parties ont avantage à s'entendre », déclare le greffier de la municipalité, Daniel Lavoie, qui ne s'étonne pas d'un tel partenariat entre une Ville et une société d'État.



Photo PC

Le Manoir Richelieu et l'hôtel Fairmont de Pointe-au-Pic.

Le secteur de Pointe-au-Pic est appelé à se développer davantage au cours des prochaines années en raison du tourisme et le nouvel apport d'eau permettra de le faire, croit le greffier. La Malbaie dispose actuellement d'une source générant 150 gallons à la minute, soit la moitié de la source que vient de découvrir Loto-Québec.

Il ne s'agit pas là de la première contribution de Loto-Québec dans la région de Charlevoix. La société d'État a investi la moitié des 140

millions nécessaires à la réfection du Fairmont Le Manoir Richelieu, en plus de verser quelque 12 millions pour l'aménagement du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie, un attrait touristique.

La région de Gatineau a aussi profité des largesses de Loto-Québec qui a investi quelque 330 millions depuis quelques années pour construire un hôtel et un centre des congrès à proximité de son casino du lac Leamy, sous la bannière Hil-

ton. Loto-Québec projetait aussi d'y aménager un luxueux terrain de golf, mais a renoncé à son projet devant l'opposition d'une partie de la population.

« Il ne s'agit pas uniquement d'une expérience de jeu, mais plutôt de divertissement. Nous voulons que les gens viennent prendre un bon repas, voir un bon spectacle au Casino, explique le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy. Nous voulons jouer un rôle qui ne se restreint pas à la gestion d'un ca-

sino, mais plutôt participer à la vie sociale, économique et culturelle d'une région. »

Tourisme Montréal

La promotion du tourisme est l'un des mandats qui ont été confiés au président et directeur général Gaétan Frigon lorsqu'il a pris les rênes de Loto-Québec. Il avait alors fait part de son intention de collaborer davantage avec Tourisme Montréal et Tourisme Québec.

C'est fait. M. Frigon vient d'être nommé membre du conseil d'administration de Tourisme Montréal. « L'une des priorités énoncées à M. Frigon était d'augmenter le nombre de touristes québécois et c'est certain que le fait qu'il soit présent au conseil d'administration de Tourisme Montréal ne fera que faciliter les choses (...) », reconnaît M. Roy.

Loto-Québec étudie actuellement différents scénarios concernant l'avenir du Casino de Montréal, dont celui de le déménager dans le Vieux-Port. Même si le PDG de Tourisme Montréal, Charles Lapointe, s'est dit en faveur d'un tel déménagement il y a quelques semaines, il n'y a aucun lien à faire, assure-t-on.

« Le dossier est beaucoup plus large. Il faudra que nous fassions des recommandations au gouvernement qui devra ensuite en discuter », précise M. Roy tandis que Charles Lapointe rappelle de son côté que l'ancien PDG de Loto-Québec, Michel Crête, siégeait aussi au conseil de Tourisme Montréal.

cyberpresse.ca Consultez notre dossier sur la situation du jeu au Québec à www.cyberpresse.ca/jeu

Les derniers moments de Claude Deserres enregistrés sur cassette

Le délateur Serge Boutin raconte le meurtre d'un agent-source de la SQ

CHRISTIANE DESJARDINS

« QUAND L'ENQUÊTEUR m'a fait jouer des bouttes de la cassette, c'est là que j'ai pogné un choc, un vrai choc. Aussitôt qu'on a fermé la porte. Tu pouvais compter trois quatre secondes. Un deux trois, PAF! Y' a tiré une balle dans la tête. Tabarnak, je venais d'y dire (à René Charlebois) que je voulais pas embarquer dans un meurtre, pis il le tue carré quand je l'amène. Mais (Charlebois) c'était mon supérieur, fait que je pouvais pas me plaindre. Fait que c'est ça, j'ai jusqu'à 25 ans de prison pour ça. »

C'est ainsi que Serge Boutin, un ancien Rocker devenu délateur, a raconté hier, au procès des 17 motards présumément associés aux Hells Angels, comment s'est déroulé le meurtre de Claude Deserres, le 3 février 2000. Deserres, un revendeur de drogue qui travaillait pour Boutin, était aussi un agent-source à la solde de la police. Sa seconde fonction a été découverte par les Hells, après que ceux-ci eurent mis la main sur un ordinateur appartenant à un enquêteur de la Sûreté du Québec, dans lequel se trouvaient des données secrètes. Cette découverte a signé l'arrêt de mort de Deserres. Quand il a été assassiné dans le sous-sol d'un chalet, avant d'être transporté et abandonné dans un banc de neige, la petite enregistreuse que Deserres portait secrètement sur lui était en marche. Sa mort a donc été enregis-

trée en direct, et la cassette a été récupérée par la police.

Celui qui a commandé ce meurtre, Boutin l'identifie comme étant Normand Robitaille, membre des Nomads, et ceux qui attendaient Deserres dans le sous-sol du chalet pour le tuer sont, toujours selon Boutin : Robitaille, René Charlebois (membre Nomads), et Guillaume Serra (prospect Nomads). Mais ce sont Mario Barriault et Boutin qui ont été arrêtés le 16 février 2000 pour ce crime, puisque ce sont leurs voix que la police a entendues sur la cassette que portait Deserres.

Boutin parle de cet épisode avec une émotion manifeste. Hier, quand il l'a raconté, sa voix chevrotait souvent, et on aurait entendu une mouche voler dans la salle d'audience. D'une certaine façon, Boutin, 36 ans et père de 10 enfants, trouve injuste d'avoir été accusé de ce meurtre, parce que lui et Barriault n'ont fait qu'amener Deserres au chalet, comme leurs supérieurs le leur avaient demandé. Boutin affirme qu'il croyait que Deserres serait interrogé, mais ne savait pas trop ce qui adviendrait de lui par la suite.

Quoi qu'il en soit, avec Barriault, il a amené Deserres dans le Nord, sous prétexte qu'ils voulait lui montrer une plantation de mari. « On a marché dans la neige. Mario a ouvert la porte du sous-sol. Deserres est descendu le premier. Ma-

rio a descendu une ou deux marches, pis moé j'ai pas eu le temps. De l'angle où j'étais, j'ai vu une main avec un gant et un pistolet. Deserres était déjà à genoux en bas. Mario a viré de bord, et moi aussi. On est parti », a raconté Boutin.

« Quand j'ai vu que Deserres revenait pas le lendemain pis deux jours après, je savais ben qu'il était mort, mais... » Boutin dit qu'il n'a réellement pris connaissance de la façon dont est mort Deserres, que lorsque les enquêteurs qui venaient de l'arrêter pour ce meurtre, le 16 février, lui ont fait jouer la fameuse cassette. « C'est là que j'ai pogné un choc... »

Oui aux stupéfiants, non au meurtre

Boutin, qui se décrit comme un excellent homme d'affaires dans la vente de stupéfiants, jure qu'il n'a jamais voulu être associé à un meurtre. Il n'avait jamais pensé devenir délateur. « Ça fait pas mon affaire. Il y a des gars là-dedans que j'aime, qui m'ont rien fait », a-t-il dit en parlant des 17 accusés.

Ce n'est qu'après la rafle de Printemps 2001, qu'il a décidé de devenir témoin repent. Et ce pour plusieurs raisons, dit-il. Il y a d'abord les 25 ans de prison qu'on lui promettait pour ce meurtre dont il ne se sentait pas vraiment coupable. Il y a aussi le fait que sa femme se retrouvait avec 10 enfants, et qu'il serait dans l'impossibilité d'assurer leur subsistance. Il

a aussi craint pour sa propre vie, à cause de l'attitude de Normand Robitaille, après l'opération Printemps 2001. Boutin a expliqué qu'il avait toujours eu beaucoup d'admiration pour Robitaille, mais que celui-ci s'était mis à « paranoïer » sur lui en prison. Boutin a lu dans cette attitude qu'il en savait trop long sur le meurtre, et que ça pouvait être dangereux pour lui. En mai 2001, il a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire pour le meurtre de Deserres, ainsi qu'à des accusations de gangstérisme et trafic de stupéfiants. Il a écopé la perpétuité, mais il n'a pas été établi hier à quelle période il serait admissible à une libération conditionnelle.

Par ailleurs, il est intéressant de savoir comment la fameuse mallette de la police s'est retrouvée aux mains des Hells. Boutin a raconté hier que Guy Ouellette, spécialiste des motards à la SQ, et un autre enquêteur, s'étaient rendus au même hôtel qu'occupaient les Hells, lors d'un party du gang à Sherbrooke, en l'an 2000. Ils transportaient une mallette. « Ouellette, il prenait sa job de motard au sérieux. Quand on voyageait, il prenait l'avion avec nous autres, il couchait dans les mêmes hôtels que nous autres, il venait nous parler. Quand on a vu la mallette, on a voulu savoir ce qu'il y avait dedans. » Les policiers se sont fait voler leur mallette dans leur chambre d'hôtel, en leur absence... Le procès se poursuit lundi.

Festival de la contravention aux abords des chantiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

AU MOINS 800 contraventions ont été dressées par la Sûreté du Québec depuis le 13 mai aux abords des chantiers de construction sur les différentes routes et autoroutes de la province.

Et ce nombre pourrait être plus élevé parce que différents postes n'ont pas envoyé le décompte des constats rédigés par leurs agents au Service de la sécurité routière, au quartier général de Parthenais. Il a été impossible de savoir sur quelles routes ou quelles autoroutes les conducteurs avaient été les plus délinquants.

Sur les 800 contraventions, 75 % ont été dressées pour excès de vitesse aux abords des chantiers, et le reste pour non-respect de la signalisation ou d'une ligne continue, et pour conduite dangereuse. Cette dernière infraction entraîne une accusation en Cour du Québec.

En conférence de presse le 10 mai, le ministre des Transports, Serge Ménard, et le responsable de la sécurité routière à la SQ, l'inspecteur Robert Poëti, avaient fait une sérieuse mise en garde aux matamores de la route à la veille du début des grands travaux routiers qui ont nécessité un débours de 1,4 milliard, dont 411 millions dans la région de Montréal.

Chaque jour, des policiers de la SQ reçoivent comme affectation prioritaire au début de leur quart de travail d'être présents près des chantiers, avec le radar. À quelques heures du début des vacances de la construction, la SQ rappelle que durant cette période l'an passé ses policiers ont remis 25 137 contraventions à des conducteurs en plus de faire traduire devant les tribunaux 538 d'entre eux pour conduite avec les facultés affaiblies.

Lors des deux dernières semaines de juillet en 2001, il y a eu 16 accidents mortels causant 17 pertes de vies sur les routes desservies par la SQ ; 709 accidents causant des blessures à 1092 personnes. En 2000, le nombre de décès accidentels sur les routes du Québec pour cette période avait été de 30 dans 29 accidents, tandis que le nombre de blessés avait atteint 1181 dans 765 accidents.

Témoin de Jéhovah débouté devant la Cour suprême

Presse Canadienne

CALGARY — La Cour suprême du Canada a refusé hier d'entendre la cause d'une adolescente leucémique qui ne voulait pas recevoir de transfusions sanguines parce qu'elle est Témoin de Jéhovah et que sa religion le lui interdit.

Comme c'est l'habitude en pareil cas, la Cour suprême n'a donné aucun motif pour expliquer sa décision, qui n'affecte pas la situation médicale de l'adolescente de 16 ans de Calgary. Le gouvernement de l'Alberta a en effet décidé, la semaine dernière, de ne plus obliger la jeune fille à subir des traitements médicaux. Les 38 transfusions sanguines et la chimiothérapie n'ont pas réussi à empêcher l'évolution de sa leucémie, et il semble qu'elle n'en ait plus pour longtemps à vivre.

Les Témoins de Jéhovah croient que la Bible interdit l'utilisation du sang, à n'importe quelle fin.

La jeune fille, dont l'identité est protégée en vertu de la Loi albertaine sur les services à la famille, a déclaré que sa cause portait sur le droit des adolescents matures à prendre leurs propres décisions éclairées en matière médicale.

« Elle est déçue, a déclaré son avocat, David Gnam. Elle croit que la Cour suprême devra tôt ou tard débattre de cette question constitutionnelle. »



Photo IVANO DEMERS, La Presse

Un pompier forestier photographié alors qu'il était en train de combattre un incendie dans la région de Mistassini, lundi dernier. La SOPFEU a annoncé hier que les incendies de forêt étaient désormais maîtrisés.

Les incendies maîtrisés

Les travailleurs forestiers retournent déjà au boulot

SOPHIE ALLARD

TOUS LES incendies en activité dans le nord du Québec sont désormais maîtrisés. Une heureuse nouvelle, selon le ministère des Ressources naturelles du Québec, qui a levé hier midi l'interdiction de circuler en forêt au nord du lac Saint-Jean.

Aidés par le temps frais et quelques millimètres de pluie, les pompiers ont réussi hier à contenir les incendies qui leur échappaient jusqu' alors. « Les conditions climatiques ont été très favorables, indique Éric Santerre, porte-parole de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). On peut parler d'une bonne journée, mais on espère toujours une bonne averse. »

En fin de journée, 22 incendies

faisaient toujours rage, sans toutefois susciter d'inquiétudes. Les pompiers, qui concentrent leurs efforts dans les secteurs névralgiques, gardent tout de même un oeil sur les brasiers abritant des feux latents.

Aujourd'hui, dans les secteurs touchés, on prévoit 50 % de probabilités d'averses et des vents moins élevés, soit entre 25 et 40 km/h.

Les travailleurs forestiers, contraints de rester à la maison, peuvent dès maintenant retourner au boulot. « C'est une bonne nouvelle car plus les travaux seront interrompus, plus grandes seront les pertes économiques des entreprises », dit Jeanne Savard, mairesse de Girardville où 80 % de la population vit de l'industrie forestière.

« Plusieurs petites entreprises subissent déjà les contrecoups du conflit sur le bois d'oeuvre et n'au-

raient peut-être pas eu les reins assez solides pour cesser leurs activités pendant longtemps », poursuit Mme Savard.

À la papeterie Bowater, on évalue que 60 000 hectares ont été touchés par le feu, soit l'équivalent de la superficie du lac Saint-Jean. « Il est urgent de retourner dans la forêt, soutient Georges Cabana, porte-parole. Nous avons diminué nos inventaires de billes et de copeaux, mais cette mesure n'est pas suffisante. Pour continuer nos opérations à un bon rythme, nous devons continuer d'alimenter nos trois scieries. »

Chez Abitibi-Consolidated, les pertes sont moins importantes. Après un survol aérien, on estime que 20 000 hectares ont été la proie des flammes, soit environ de un à deux millions de mètres cubes de bois.

Si les entreprises y vont déjà de bilans provisoires, il est encore difficile d'évaluer l'ampleur des dégâts. Des comités d'urgence, formés de représentants de l'industrie et du gouvernement, se penchent actuellement sur la question. Une chose est certaine : l'impact économique dans l'industrie forestière est inévitable. « Les entreprises dans le besoin recevront une aide selon des critères qui restent à déterminer, dit Jacques Tremblay, directeur de la conservation de la forêt au ministère des Ressources naturelles. Pour l'instant, l'important, c'est de sauver le plus grand nombre d'arbres possible. »

La SOPFEU rappelle que l'interdiction de circuler en forêt est maintenue au sud de la Baie-James et que les mesures préventives contre les incendies de forêt sont toujours en vigueur.



306588A

ÉCONOMISEZ
50 \$

SUR LES VOYAGES
DE PLUS DE 500 MILES AU
CANADA ET AUX É.-U.

ÉCONOMISEZ
25 \$

SUR LES VOYAGES DE
MOINS DE 500 MILES AU
CANADA ET AUX É.-U.

RABAIS EXCLUSIVEMENT EN LIGNE PROLONGÉS JUSQU'À SAMEDI!

Alors, réservez maintenant à aircanada.ca ou destina.ca

Saisissez votre chance : vous avez une journée de plus pour profiter de notre solde exclusivement en ligne. Vous économiserez 50 \$ ou 25 \$ supplémentaires sur nos tarifs allers-retours les plus bas pour vos destinations préférées au Canada et aux États-Unis. Faites vite ! Cette offre se termine demain, le samedi 13 juillet. Alors, gardez l'œil ouvert et réservez en ligne maintenant, seulement à aircanada.ca ou destina.ca.



Excluant les vols de Tango par Air Canada. Les billets doivent être achetés au plus tard le 13 juillet 2002. Achat sept jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 septembre 2002. Le solde ne s'applique que sur les réservations faites et payées en ligne à aircanada.ca ou destina.ca. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Le rabais de 50 \$ s'applique sur un voyage de plus de 500 milles pour chaque trajet, sur la base d'un aller-retour. Le rabais de 25 \$ s'applique sur un voyage de moins de 500 milles pour chaque trajet, sur la base d'un aller-retour. Cette offre ne s'applique pas sur les vols Montréal-Halifax, Halifax-St. John's, la Floride et le Nevada. D'autres conditions s'appliquent.

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Les vélos de la discorde

Il fallait bien que ça arrive. Un mois à peine après le Sommet de Montréal, où le maire Gerald Tremblay et les dirigeants syndicaux ont professé le début de temps nouveaux... la vraie vie a repris ses droits. C'est le président de la Fraternité des policiers, Georges Painchaud, qui a sonné le rappel à la réalité des intérêts et des luttes de pouvoir.

Les policiers s'opposent à l'embauche par l'arrondissement Ville-Marie, au centre-ville, d'une patrouille de 12 étudiants à vélo. Ceux-ci patrouillent les rues et les parcs de 10 h le matin à 22 h le soir et rapportent des anomalies à deux coordonnateurs, qui eux-mêmes alertent le service concerné (Travaux publics, police, etc.).

Pour le président du syndicat, ces jeunes ne sont pas formés pour faire ce travail, qui devrait revenir à des policiers, sinon à des personnes sous le contrôle de la police. Ils pourraient se blesser avec des seringues souillées s'ils en ramassent, s'est inquiété le syndicat des policiers, toujours très prévenant question sécurité.

Ville-Marie dépense 86 000 \$ pour cette patrouille qui durera tout l'été. Les étudiants sont payés de 8 \$ à 10 \$, d'après le président de l'arrondissement, Martin Lemay.

Bien entendu qu'ils n'ont pas la formation des policiers. Ils n'en ont ni les pouvoirs ni le mandat non plus. Pourquoi le syndicat s'énerve-t-il ?

Ce n'est pas tant ce service ponctuel qui est visé. Mais les 17 autres services de « sécurité publique » beaucoup plus

considérables qui sont implantés dans autant d'anciennes villes de l'île devenues des arrondissements.

Ces services sont équipés de camionnettes et, en plus de patrouiller les parcs et les rues, font respecter les règlements de stationnement, ce qui rapporte évidemment énormément d'argent aux arrondissements.

Il se trouve que ces services font en général l'affaire des citoyens des villes concernées. À tort ou à raison, les citoyens trouvent ces dépenses justifiées et s'estiment plus en sécurité ainsi.

Mais il se trouve aussi que le syndicat préférerait mettre le grappin sur ces employés et les intégrer au service de police. Mais bien évidemment, une fois intégrés au service de police, même dans une catégorie différente des « vrais » policiers, ces employés coûteraient beaucoup plus cher. Sans compter que les arrondissements en perdraient le contrôle.

Si les villes ont embauché ces gens, c'est que le service de police central n'était pas capable de leur fournir ce service.

Le syndicat invoque une clause de sa convention collective. Celle-ci stipule que toutes les fonctions policières doivent être remplies par des policiers. Est-ce que la patrouille de sécurité est une fonction policière ?

Cette clause de la convention n'est pas nouvelle ; pourquoi alors cette soudaine



contestation ? Parce qu'avant l'agglutination des villes de l'île de Montréal, les policiers signaient leur convention collective avec la Communauté urbaine de

Montréal. Leur employeur est maintenant la Ville de Montréal. Et comme, en principe, la sécurité relève de la ville centrale et non des arrondissements, la ville se trouve à faire deux sortes d'embauche en matière de sécurité. Le syndicat des policiers voit là une superbe ouverture.

■ ■ ■

C'est donc la vraie vie qui commence pour Gerald Tremblay, et de deux manières. Dans ses relations avec les syndicats. Et dans ce perpétuel déchirement qui s'annonce entre les arrondissements et la ville centrale. La partie commence à peine.

Le maire Tremblay s'est fait le champion de la décentralisation. Voici donc le premier test important devant lui. Va-t-il oser défier le syndicat des policiers, avec qui la Ville devra maintenant négocier directement ?

Le principe de décentralisation, du moins celui qu'a mis de l'avant Gerald Tremblay, veut que les arrondissements jouissent de suffisamment d'autonomie pour continuer grosso modo « comme avant ».

Les patrouilles de sécurité publique sont sans aucun doute un des plus puissants symboles de cela. Elles ont été mises sur pied graduellement après la fusion de tous les services de police de l'île, il y a 30 ans, précisément parce que les villes de banlieue estimaient avoir perdu plusieurs services avec la centralisation.

Si certains arrondissements décident de dépenser pour ce service, n'est-ce pas leur droit ? C'est ce qu'on leur a fait valoir pendant les élections : tout ce qui vous distingue pourra continuer à exister. Vous aimez vos parcs ? Vos bibliothèques ? Votre service de sécurité ? Pas de problème ! Vous pourrez choisir de les conserver... avec un niveau de taxation en conséquence.

Ce fut facile pour l'an 1 : on a à peu près recopié les budgets de l'an dernier. Mais pour le premier vrai budget post-fusion, comme cette petite querelle autour de 12 vélos nous le laisse entrevoir, on ne sait pas encore comment l'administration pourra équilibrer les taux de l'impôt foncier, égaliser le niveau des dépenses par arrondissement... et remplir sa promesse de décentralisation.

Peut-être, après tout, M. Tremblay n'aura-t-il pas à accepter l'offre faite par le président de la Fraternité des policiers au Sommet de Montréal d'aller patrouiller de nuit avec lui pour découvrir ce que certains policiers appellent « le côté sombre de la vie »...

Des chercheurs montréalais font une découverte majeure en immunologie

MATHIEU PERREAULT

DES CHERCHEURS montréalais viennent de faire une découverte majeure pour la lutte contre les maladies infectieuses. Une découverte qui pourrait révolutionner la médecine à l'heure de la multiplication des microbes résistant aux antibiotiques.

Dans la prestigieuse revue *Cell*, ils décrivent ce matin la manière dont les cellules du corps humain se défendent contre les pathogènes.

La découverte ouvre la porte à de nouveaux médicaments qui aideront le corps humain à résister aux bactéries. Elle consacre également l'importance de Montréal pour la protéomique, une science dernier cri qui étudie les protéines.

« Depuis les années cinquante, on se fie presque uniquement sur les antibiotiques pour lutter contre les infections », explique le biologiste cellulaire Michel Desjardins, du département de pathologie et de biologie cellulaire de l'Université de Montréal, l'un des coauteurs de l'article. « Les antibiotiques s'attaquent directement au pathogène. Mais on peut aussi aider les cellules hôtes à résister aux pathogènes. Ce genre de recherches devient de plus en plus intéressant avec le problème de la résistance aux antibiotiques. »

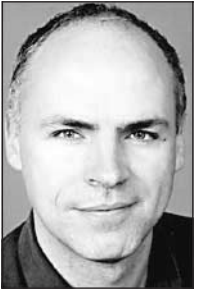
L'article de *Cell* porte sur les macrophages, des cellules du système immunitaire qui détruisent les pathogènes. Les chercheurs des universités McGill et de Montréal ont découvert que la façon dont les macrophages phagocytent (avalent) les pathogènes n'est pas celle que l'on pensait.

« Il va falloir réécrire les manuels d'immunologie », affirme M. Desjardins, en entrevue téléphonique depuis Munich, où il visite un laboratoire avec lequel il collabore.

Les cellules du corps humain

(sauf les globules rouges) ont plusieurs parties : entre autres, le noyau, où sont conservées les archives génétiques, le réticulum endoplasmique, qui fait la synthèse des protéines, et le lysosome, qui contient des enzymes servant à la dégradation et la destruction de molécules. L'enveloppe de la cellule est appelée membrane plasmique. Quand un pathogène entre dans un macrophage, ce dernier forme une nouvelle structure pour le contenir : le phagosome.

« On pensait que les macrophages enveloppaient les pathogènes dans la membrane plasmique, dit M. Desjardins. Mais nous avons



Michel Desjardins

découvert qu'en fait, ils se servent du réticulum endoplasmique. »

Les macrophages ne sont pas que des tueurs de microbes. Ils sont aussi responsables de l'analyse des pathogènes : ils transmettent au système immunitaire des informations leur permettant de reconnaître les différents pathogènes, afin qu'ils produisent les anticorps appropriés. C'est la mémoire immunitaire.

C'est pour cette raison, explique M. Desjardins, que le phagosome est d'abord composé de matériel du réticulum endoplasmique, qui n'a pas la destruction comme mission première. Une fois que le pathogène est analysé, le phagosome subit une maturation, intégrant du matériel du lysosome. Les pathogènes sont alors détruits. Mais certains pathogènes profitent de leur passage dans le réticulum endoplasmique pour inhiber les défenses des macrophages, et stopper l'intégration de matériel du lysosome.

On peut penser qu'il sera possible de mettre au point des médicaments qui inhiberont la fusion des pathogènes avec le réticulum et favoriseront la fusion avec le lysosome, suggère M. Desjardins. Une autre avenue serait de favoriser la capture des pathogènes par les neutrophiles, des cellules du système immunitaire qui dirigent leurs proies directement dans le lysosome.

Cancer et immunothérapie

Ces nouveaux médicaments ne seront toutefois pas disponibles avant une dizaine d'années, selon Caprion, une compagnie pharmaceutique montréalaise associée aux recherches de M. Desjardins. À plus court terme, Caprion espère que cette découverte facilitera des « alliances stratégiques », par exemple avec un poids lourd mondial de la lutte contre les infections. Caprion s'intéresse notamment au traitement du cancer au moyen de l'immunothérapie.

L'analyse des macrophages a été faite avec une approche protéomique : les chercheurs ont fait le décompte des protéines des régions où sont emmagasinés les pathogènes, appelées phagosomes. Les protéines des phagosomes se sont révélées être très semblables à celles du réticulum endoplasmique.

« La protéomique est l'étape successive après la génomique », l'analyse des gènes, explique M. Desjardins, qui a notamment travaillé avec l'étudiant au doctorat Étienne Gagnon. « Notre article montre que la protéomique est un outil essentiel à la recherche médicale. Le Canada est parmi les leaders de la protéomique. » En septembre, M. Desjardins se rendra notamment à Boston pour parler de protéomique à une importante conférence sur le bioterrorisme. Il sera le seul invité canadien.



PATRICK SANFAÇON, La Presse ©

La petite Stacey, âgée de cinq ans, est consolée par sa mère à la polyvalente Saint-Henri.

Les personnes hébergées à la polyvalente de Saint-Henri seront relogées

BRIGITTE SAINT-PIERRE

LES SANS-LOGIS hébergés à la polyvalente Saint-Henri quittent les lieux et sont maintenant dirigés vers des résidences de personnes âgées, des maisons de chambres, divers lieux d'hébergement communautaire et, au besoin, vers des motels.

L'incertitude aura plané une bonne partie de la journée d'hier, des sans-logis ne sachant toujours pas où ils allaient se retrouver aujourd'hui. « Il y a un gros problème de communication », estime François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

Mécontent, Denis Tassé, l'un des sinistrés du 1^{er} juillet, estime que les employés de la Ville poussent les gens à louer à tout prix un logement, qu'il soit adéquat ou non. « La Ville cherche simplement à faire baisser les statistiques concernant le nombre de personnes sans logement », argue-t-il.

M. Saillant rappelle d'autre part que des gens sans logement se sont réfugiés chez des parents ou des amis. « Ils ne sont pas comptabilisés dans les statistiques, mais leur problème n'est pas forcément réglé », a-t-il dit.

Si certains résidents critiquaient le travail des autorités, Anne Perreault et Nicole Poirier ne tarisaient pas d'éloges envers les gens qui les ont aidés. « J'ai trouvé un appartement mercredi grâce aux agents de la Ville, affirme Anne Perreault, qui s'appropriait hier à déménager. Il est un peu plus petit que ce que j'aurais souhaité, mais il est propre. La subvention au loyer est une excellente mesure, je vais

désormais pouvoir manger à ma faim », ajoute-t-elle.

Réduction du nombre de sans-logis

Au plus fort de la crise, plus de 90 ménages sans logis ont été hébergés par la Ville de Montréal. Hier matin, 16 personnes se trouvaient encore au collège Bois-de-Boulogne. À la polyvalente Saint-Henri, en fin d'après-midi, il restait 17 personnes seules et neuf familles. « De ce nombre, 11 personnes seules et six familles ont trouvé un logement et déménageront d'ici peu », mentionne Roch Corriveau, du Service de développement social et communautaire de la Ville de Montréal.

Des agents de la Ville continuent d'aider les autres dans leur recherche de logement, ajoute-t-il. « Il y a quelques cas problématiques, des personnes dont le comportement pose un problème, qui refusent systématiquement des logements, qui ont des exigences arrêtées au sujet de la grandeur de l'appartement ou qui refusent de changer de quartier », affirme Roch Corriveau.

M. Corriveau mentionne que l'hébergement à la polyvalente Saint-Henri n'était qu'une mesure temporaire et que les personnes hébergées doivent se retrouver dans un lieu plus confortable. « Les coûts étaient également élevés et ne sont plus justifiés étant donné le nombre limité de personnes qui ont encore besoin d'hébergement », a-t-il dit.

« Nous croyons venir à bout de la crise de logement d'ici quelques jours », déclare pour sa part Philippe Roy, attaché de presse du maire de Montréal.

Les députés votent la fin de la grève; Toronto ramasse ses ordures aujourd'hui

COLIN PERKEL
Presse Canadienne

TORONTO — Contraints de rentrer au travail par le gouvernement ontarien, les 24 000 cols bleus de Toronto commenceront dès aujourd'hui à ramasser les ordures ménagères accumulées pendant leur grève de deux semaines.

Les trois partis politiques ontariens ont adopté hier à l'unanimité la loi de retour au travail, à l'occasion d'une séance extraordinaire de l'assemblée législative. Cette séance faisait suite à une déclaration du directeur des services de santé de la province, qui avait affirmé mardi que les ordures accumulées constituaient une menace pour la santé des citoyens.

Malgré la pression publique pour mettre fin au conflit, les néo-

démocrates provinciaux avaient menacé de retarder durant trois semaines l'adoption de la loi de retour au travail.

Une percée a été réussie hier matin lorsque le premier ministre de l'Ontario, Ernie Eves, a promis que le gouvernement choisirait un arbitre parmi trois candidats que chacun des partis trouvaient acceptables.

Bien que mécontents de devoir rentrer au travail, les syndicats ont indiqué qu'ils obéiraient à la loi le plus rapidement possible. « Les camions à ordures commenceront à circuler vendredi (aujourd'hui) », a déclaré Brian Cochrane, président de l'une des sections locales en grève du Syndicat canadien de la fonction publique.

Les autorités ont indiqué qu'il faudra environ une semaine pour enlever toutes les ordures accumu-

lées dans les rues et les parcs de la ville.

La grève des 24 000 cols bleus de Toronto a entraîné la fermeture des piscines, éloigné les golfeurs des parcours municipaux, et les nouveaux mariés des parcs où ils aiment se faire photographier.

Les employés des parcs, des services de loisirs et des garderies, les inspecteurs des services d'eau de la Ville et les répartiteurs des services ambulanciers étaient également en grève.

Le maire de Toronto, Mel Lastman, a déclaré hier qu'il était impatient de voir la ville reprendre son rythme normal.

Les autorités redoutaient un prolongement de la grève, car le pape Jean-Paul II est attendu à Toronto plus tard au cours du mois, à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse.



EXPRESS INTERNATIONAL

États-Unis | Extraditions massives

LE GOUVERNEMENT américain a libéré la grande majorité des personnes qu'il détenait dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 11 septembre, ont annoncé des responsables hier. Des quelque 1100 personnes arrêtées, seulement 74 restent en détention. La plupart ont été extradées, tandis que d'autres étaient simplement blanchies puis libérées. Trente-huit des personnes encore détenues sont sur le point d'être extradées, ce qui laissera 36 personnes encore détenues par le gouvernement. — *d'après AP*

États-Unis | Violences policières

LE FBI a ouvert une enquête sur une affaire de violences commises lundi par des policiers blancs locaux lors de l'interpellation d'un Noir à Oklahoma City, a-t-on indiqué hier de source policière. Lors de son interpellation, Donald Pete, aurait été frappé à 27 reprises. Des images filmées par un vidéaste amateur puis diffusées sur les télévisions nationales et locales montrent des policiers utiliser des gaz lacrymogènes et le rouer de coups. Il est soupçonné par la police d'avoir tenté d'avalé de la marijuana lors de son arrestation. — *d'après AFP*

Zimbabwe | Humanitaires limogés

LA COMMISSION catholique internationale de migration (ICMC), basée à Genève, a limogé deux de ses responsables au Zimbabwe, accusés d'agressions sexuelles dans le camp de réfugiés de Tongogara, qu'elle administre. Leur départ forcé fait suite à une mission au Zimbabwe du directeur des opérations d'ICMC, qui a interrogé 36 réfugiés, dont 10 étaient des étudiants scolarisés grâce au soutien du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU. « Sur la base des informations données par les personnes interrogées, les accusations de harcèlement sexuel et de demandes de faveurs sexuelles en échange de services apparaissent fondées », explique l'ICMC. — *d'après AFP*

États-Unis | Pas de blâme

UNE COMMISSION comprenant des membres de la Chambre des représentants et du Sénat ayant enquêté pendant six mois n'a trouvé aucune information émanant des services de renseignements qui aurait pu éviter les actions terroristes du 11 septembre aux États-Unis, écrivait hier le *Washington Post*. Le FBI et la CIA ont été mis en cause pour avoir gravement négligé la piste de futurs pirates de l'air liés à l'organisation Al-Qaeda d'Oussama ben Laden. Le gouvernement Bush et la direction du FBI en particulier ont été vivement critiqués pour n'avoir pas su exploiter des informations concernant les activités suspectes de ressortissants du Proche-Orient voulant apprendre à piloter. — *d'après AFP*

Venezuela | Autre manifestation

DES DIZAINES de milliers d'opposants au président du Venezuela, Hugo Chavez, ont manifesté hier à Caracas en réclamant la démission du chef de l'État, trois mois après la grève générale et les manifestations qui avaient précédé le putsch manqué d'avril dernier. La manifestation était organisée par la Coordination démocratique, qui regroupe 13 partis politiques et quelque 25 associations civiles opposés à Chavez, dont la puissante Centrale des travailleurs du Venezuela (CTV) et la plus importante organisation patronale, Fedecamaras. — *d'après AFP*

Amnistie internationale condamne les attentats suicide palestiniens

À ses yeux, il s'agit de « crimes contre l'humanité »

d'après AP et AFP

LONDRES — L'organisation de défense des droits de l'homme Amnistie internationale (AI) a durement condamné hier les attentats suicide et autres attaques palestiniennes contre des civils israéliens, les qualifiant de « crimes contre l'humanité » que ne peuvent justifier les revendications politiques » palestiniennes. Elle a appelé l'Autorité palestinienne à agir contre leurs auteurs.

Au moins 350 civils, la plupart israéliens, ont été tués dans plus de 128 attaques menées par des organisations palestiniennes ou par des Palestiniens agissant à titre individuel depuis le début de la deuxième Intifada, le 28 septembre 2000, selon un rapport sur le sujet publié hier par l'organisme basé à Londres.

« Quelle que soit la cause pour laquelle les gens se battent, il ne peut jamais y avoir de justification à des attaques directes contre des civils », a affirmé AI.

Ces attaques sont « systématiques et ressortent d'une politique visant explicitement les civils. Elles constituent des crimes contre l'humanité, même des crimes de guerre », estime l'organisme, dont le

rapport a été rejeté en bloc côté palestinien.

À son avis, ni la présence occasionnelle de soldats parmi les passagers des bus ou dans les cafés ou marchés, ni « les violations commises par le gouvernement israélien, quel que soit leur degré ou gravité, ne justifient l'assassinat de civils ».

AI « appelle les dirigeants de tous les groupes armés palestiniens à cesser les attaques contre les civils, immédiatement et sans condition » et « exhorte l'Autorité palestinienne à arrêter et à déferer en justice ceux qui ordonnent, préparent ou commettent des attaques contre les civils ».

« L'Autorité palestinienne et Israël ont le devoir de prendre des mesures pour empêcher les attaques contre les civils », poursuit-on. L'organisme « appelle également Israël à faire en sorte que ses actions contre des groupes ou des individus soupçonnés d'implication dans des attaques contre des civils soient conformes aux droits internationaux de l'homme ».

Il invite enfin la communauté internationale à aider l'Autorité palestinienne à améliorer son système judiciaire par l'envoi d'experts.

Sur les 128 attaques répertoriées par

Amnistie, 25 ont été le fait de kamikazes, six ont été provoquées par des engins explosifs et les autres correspondent à des fusillades ou des attaques à l'arme blanche.

AI rappelle qu'elle a mis en cause depuis des années Israël en dénonçant ce qu'elle estime être des pratiques de meurtres illégaux, d'exécutions extrajudiciaires, de torture, de détentions arbitraires et de punitions collectives contre des Palestiniens.

Soulignant que l'Autorité palestinienne et nombre de personnalités modérées condamnent les attentats suicide, le secrétaire du gouvernement palestinien, Ahmed Abdul Rahman, a néanmoins jugé que « tout ce qui arrive aux citoyens israéliens est une conséquence normale de leur occupation et de leur rejet des droits des Palestiniens ».

Pour Ismail Abu Shanab, porte-parole du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), responsable de la majorité des attentats suicide, le rapport d'Amnistie est « totalement partial » : « Il reflète la même politique américaine qui a légitimé l'occupation israélienne et les actions quotidiennes de l'armée israélienne contre les Palestiniens ».



Photo REUTERS

Commémoration du massacre de Srebrenica

Environ 6000 personnes venues de toute la Bosnie-Herzégovine se sont rendues à Srebrenica (sous contrôle serbe) pour célébrer le septième anniversaire du massacre de plus de 7000 musulmans par les forces serbes en 1995. La commémoration, sous forte surveillance policière, s'est déroulée sans incident.

Résultats
TVA, le réseau des tirages

GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	1 000 000,00 \$	
5/6+	15	26 857,30 \$	
5/6	404	797,70 \$	
4/6	18 276	33,80 \$	
3/6	277 536	10,00 \$	
Ventes totales:		12 135 762 \$	
Prochain gros lot (appr.):		2 000 000 \$	

Outback 49

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	34	500,00 \$	
4/6	1 302	50,00 \$	
3/6	21 287	5,00 \$	
Ventes totales:		526 324,50 \$	

Bénéfice

Tirage du 2002-07-11	
05 09 13 14 15 18 21 24 30 32	34 38 40 41 48 55 57 60 63 67

Extra

Tirage du 2002-07-11	
3 827	4 2723

Extra

Tirage du 2002-07-10	
NUMÉRO: 732151	NUMÉRO: 491106

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI
1.866 SOS-JEUX

au vent fou
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak (vente & location)

514-640-3001

3839 St-Jean Baptiste, Montréal

3045071A

www.auventfou.com

1-800-336-2126

3054431

Liquidation Spéciale

Tapis persans

EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$

Premiers arrivés, premiers servis

Samedi 13 juillet - 11 h à 19 h

Hôtel Ruby Foo's

7655, boul. Décarie

Montréal QC (514) 731-7701

cyberpresse.ca

PLUS D'UN MILLION D'INTERNAUTES MERCI!

Nombre de visiteurs uniques sur www.cyberpresse.ca

| PÉROU |

Trois démissions marquent un virage populiste du gouvernement Toledo

RICARDO UZTARROZ
Agence France-Presse

LIMA — Les démissions du premier ministre, du ministre de l'Économie et du chef de la diplomatie du gouvernement du président péruvien Alejandro Toledo marquent un virage vers le populisme, en réponse à la crise sociale et politique que traverse le pays, estimaient hier les commentateurs locaux.

Ces départs annoncés en cascade seraient, selon la presse, la conséquence d'un rapprochement entre Toledo et son ancien rival au second tour de l'élection présidentielle de 2001, l'ex-président Alan Garcia (1985-90), un social-démocrate considéré comme un populiste de gauche.

La position du chef de l'État est très fragilisée depuis les émeutes antiprivatisations de la mi-juin dans son fief électoral d'Arequipa, la deuxième ville du pays à 1000 km au sud de Lima.

Ces émeutes qui ont fait deux morts et une centaine de blessés ont eu pour conséquence de paralyser le programme de privatisations, clé de voûte de la politique économique de Toledo, dont la cote de popularité est en chute libre. Elle se situe aujourd'hui en-dessous des 20 % d'opinions favorables et laisse craindre un engrenage comme en Argentine.

Interrogé à ce sujet, un proche de Garcia, le parlementaire Luiz Gonzales Posada, qui fut son ministre des Relations extérieures, a déclaré récemment qu'un « changement de cap et de personnes » s'imposait « pour empêcher la chute du président ».

« Il faut empêcher la chute du président. Il faut empêcher la chute du gouvernement. Je crois qu'il

faut sauver la démocratie et surtout il faut la remettre en phase avec le pays », a insisté Posada.

En annonçant leurs départs, le premier ministre Roberto Danino et le ministre de l'Économie Pedro Pablo Kuczynski ont été sans équivoque quant aux raisons de leur décision. Ils ont déclaré que Toledo souhaitait un cabinet « plus politique » et moins technique.

Le ministre de l'Économie démissionnaire a tenu à souligner que sa propre priorité avait été d'assurer une rigueur budgétaire et financière, une politique qui était depuis des mois la cible de critiques acerbes de la part de Garcia.

Ce dernier, partisan d'une réactivation de l'économie par la demande et d'une intervention plus forte de l'État, notamment en matière d'investissements, a aussi manifesté à plusieurs reprises ses réserves à l'égard du programme de privatisations.

La marque de l'ascendant qu'il serait en train de prendre sur Toledo résiderait dans l'entrée au prochain gouvernement de l'ambassadeur du Pérou à Washington, Allan Wagner, qui prendrait la tête de la diplomatie, et de Javier Villa Ruete, ancien ministre de l'Économie dans le gouvernement provisoire du président Valentin Paniagua, qui reprendrait le même portefeuille.

La nomination probable de Wagner avait provoqué la démission surprise lundi du chef de la diplomatie Diego Garcia Sayan, opposé au rapprochement qui se concoc-tait.

En outre, pendant la campagne électorale de 2001, le candidat Garcia avait à plusieurs reprises laissé entendre qu'il choisirait Volontiers, en cas de victoire, Silva Ruete pour gérer les finances du pays.

La Presse
12 juillet 2002

Page A7 manquante

Une femme premier ministre en Corée du Sud

Le remaniement du président Kim Dae-jung vise à sauver la mise de son parti en vue de la présidentielle

d'après AP et AFP

SÉOUL — Pour la première fois en Corée du Sud, une femme a été nommée premier ministre. Chang Sang, âgée de 62 ans, a été désignée à la tête du gouvernement par le président Kim Dae-jung lors d'un remaniement destiné à redorer son blason avant l'élection présidentielle de décembre.

Chang Sang, docteur en théologie de l'Université de Princeton aux États-Unis, doit remplacer le chef du gouvernement sortant, Lee Han-dong, au moment où l'administration est humiliée par un affrontement avec la Corée du Nord et minée par des scandales de corruption. La nomination doit être confirmée par les députés.

Chang Sang, qui dirige depuis 1996 l'université pour femmes Ehwa, a occupé toute sa vie des postes dans l'éducation et possède peu d'expérience de la politique.

La Défense est le principal portefeuille affecté par le changement, qui porte sur six des 19 ministères. Lee Jun, un ancien président d'un comité de réforme du ministère de la Défense, a été choisi pour succéder à Kim Dong-shin. Ce dernier paie pour le fiasco de la marine

sud-coréenne, qui a perdu un bateau et cinq hommes en mer Jaune lors d'un affrontement avec des bateaux nord-coréens le 29 juin.

Ces changements interviennent alors que le président Kim, en fin de mandat et sans possibilité de se représenter à la présidentielle, cherche à préserver les chances de son parti en dépit d'une mauvaise passe.

Deux de ses fils sont en prison accusés de corruption, dernières victimes en date d'une série de scandales, et la bataille navale du mois dernier a porté un nouveau coup à sa politique d'ouverture au Nord qui lui avait valu le Nobel de la paix en 2000.

Le parti au pouvoir a essuyé une déroute le mois dernier lors d'élections locales considérées comme un test et l'opposition est favorite pour les législatives partielles du 8 août prochain.

« Le président a choisi des réformateurs dotés de compétences pour renforcer la stabilité et l'efficacité de l'administration conformément aux souhaits de la population », a dit un porte-parole de la présidence, Park Jie-won.

« Le ministre de la Défense Kim Dong-shin a souhaité prendre sur lui la responsabilité de l'incident en mer Jaune afin de mettre fin à la controverse qui porte atteinte au moral de l'armée », a-t-il ajouté.

L'opposition conservatrice et les médias ont dénoncé le manque de réaction de la marine sud-coréenne qui a laissé échapper un bateau nord-coréen touché lors de la bataille navale. Les responsables militaires ont expliqué avoir voulu éviter une escalade, mais aussi reconnu que des erreurs avaient été commises.

Le remaniement répond aussi aux appels des partis au pouvoir comme de l'opposition à la mise en place d'un gouvernement neutre pour organiser l'élection présidentielle.

Le choix de Chang comme premier ministre apparaît à la fois comme innovateur et destiné à satisfaire le plus de monde possible.

Bien que la fonction de premier ministre soit essentiellement honorifique en Corée du Sud, la désignation d'une femme à ce poste est vue comme un signal fort. « Le président Kim a nommé un femme au poste de premier ministre car le rôle des femmes va prendre une importance plus grande au cours du 21^e siècle », a déclaré le porte-parole de la présidence.

« Le président estime que le nouveau premier ministre va conduire le gouvernement de façon satisfaisante car elle n'est pas seulement une universitaire mais également une responsable à la tête d'une université », a-t-il ajouté.



Photo REUTERS

Chang Sang, âgée de 62 ans, est la première femme à être nommée premier ministre en Corée du Sud. Docteur en théologie, elle dirige depuis 1996 l'université pour femmes Ehwa. Elle a occupé toute sa vie des postes dans l'éducation et possède peu d'expérience de la politique.

Arrestation de l'ambassadeur de la Suisse au Luxembourg soupçonné de blanchiment d'argent

d'après AFP et AP

BERNE — L'ambassadeur de Suisse au Luxembourg, Peter Friederich, 60 ans, a été arrêté lundi à Berne, soupçonné de blanchiment d'argent, a annoncé hier un porte-parole du ministère suisse des Affaires étrangères, Ruedi Christen.

Le parquet fédéral a ensuite confirmé qu'il menait « en collaboration étroite avec la police judiciaire fédérale une procédure d'enquête à l'encontre de l'ambassadeur de Suisse au Luxembourg, soupçonné de blanchiment d'argent dans le cadre de transactions privées portant sur des sommes de provenance douteuse ». Ces sommes atteignent plusieurs centaines de millions de francs suisses, a précisé le parquet fédéral dans un communiqué.

La procédure est conduite également en liaison avec les autorités luxembourgeoises, la première alerte étant partie de ce pays.

Selon une source sûre au Luxembourg, qui a requis l'anonymat, « il s'agit d'une enquête de grande envergure liée au blanchiment d'argent de la drogue ». Interrogé sur ce dernier point, un porte-parole du parquet fédéral suisse, Hansjuerg-Mark Wiedmer, a refusé de confirmer ou d'infirmer cette affirmation, rappelant que l'enquête en était au stade des soupçons et que le suspect bénéficiait de la présomption d'innocence.

L'ambassadeur a été interrogé lundi par des enquêteurs de la police judiciaire fédé-

rale et du ministère public à Berne, puis placé en détention préventive.

La procédure a été déclenchée par une information transmise à la fin de février au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent de l'Office fédéral de la police suisse par son homologue luxembourgeois. Il l'a alors transmise au ministère public de la Confédération.

Le parquet fédéral suisse a ouvert, le 8 avril, une procédure d'enquête de police judiciaire d'abord contre X, qu'il a étendue formellement, le 3 juillet, à l'ambassadeur, sur la base d'éléments supplémentaires transmis par les autorités luxembourgeoises dans le cadre de l'entraide judiciaire.

La même source informée au Luxembourg a précisé que l'alerte avait été donnée à partir d'une « déclaration de soupçon » émanant d'une banque luxembourgeoise, ce que le parquet luxembourgeois a toutefois refusé de confirmer.

En raison de l'immunité diplomatique dont jouissait l'ambassadeur, les autorités judiciaires luxembourgeoises étaient impuissantes à faire avancer l'enquête, qui a dès lors été confiée au parquet fédéral suisse.

Avant le Luxembourg, Peter Friederich était ambassadeur au Vietnam et à Cuba. Il a également été en charge de la coordination des mesures de renforcement de la coopération avec des États d'Europe centrale et orientale.

Les États-Unis parmi les pays qui ont violé l'embargo sur les armes en Somalie

d'après AFP

NEW YORK, Nations unies — L'embargo sur les armes à l'encontre de la Somalie a été détourné par plusieurs pays depuis sa mise en vigueur il y a 10 ans, dont les États-Unis, mais aussi l'Éthiopie, l'Érythrée, l'Iran et la Pologne, selon un rapport de l'ONU rendu public hier.

L'échec de cet embargo, selon ce rapport commandé par le Conseil de sécurité, compromet les tentatives pour trouver une solution politique à la crise dans ce pays privé de gouvernement central depuis plus de 11 ans.

Pays de la Corne de l'Afrique, la Somalie est dévastée depuis 1988 par une guerre civile qui a fait des centaines de milliers de victimes et provoqué des millions de réfugiés.

Le rapport de l'ONU énumère les « fournisseurs supposés » dans une annexe de presque deux pages où sont précisés les dates de livraison, le matériel fourni et les destinataires.

Le pays dont le nom revient le plus souvent est l'Éthiopie, qui aurait ainsi fourni, notamment en juin 2001, outre de l'armement de petit calibre, des mortiers et des pièces d'artillerie antiaérienne aux groupes opposés au Gouvernement national de transition (GNT).

Le GNT a été mis en place à l'été 2000 et bénéficie de l'appui de la communauté internationale, mais son autorité ne dépasse pas quelques quartiers de Mogadiscio.

L'Éthiopie — qui a par le passé démenti ces livraisons pourtant bien documentées — n'est pas la seule mise en cause : l'annexe cite également le Yémen et Djibouti qui ont

une frontière commune avec la Somalie mais aussi l'Érythrée ainsi que Dubaï. L'Iran et la Libye sont également cités pour des livraisons de mortiers, de grenades et d'armes légères et lourdes.

Les États-Unis (5000 fusils d'assaut et 5000 armes de poing), ainsi que la Lituanie et la Pologne (lance-grenades, pistolets mitrailleurs, grenades et munitions), sont également mentionnés pour des livraisons en mars 1994 aux « forces de police somaliennes ».

« Une vue généralement admise est que l'embargo, depuis qu'il a été établi en 1992, n'a pas été effectivement appliqué », constate le rapport.

Les experts recrutés par l'ONU pour mener cette étude ont identifié dans l'ensemble de la Somalie « de 12 à 14 groupes actifs, maintenant une activité militaire significative » et disposant au total de 26 625 combattants.

Le plus important d'entre eux, selon cette étude, sont — avec 7000 hommes — les Forces de sécurité du Somaliland (entité auto-proclamée et non reconnue internationalement dans le nord du pays). Les deux plus petits sont les milices du Front national somalien (300 hommes), une alliance clanique dans le nord-est du pays, et la milice (75 hommes) à Mogadiscio d'Osman « Ato ».

Le GNT ne peut compter au total que sur 3500 hommes appartenant à trois groupes armés principaux. Son rival, le Conseil somalien pour la reconstruction et la réconciliation, en compte 8300 de six bandes différentes. Mais les auteurs du rapport soulignent « le caractère changeant des alliances qui dépendent des conditions du moment ».

24

PAIEMENTS ÉGAUX

SANS DÉPÔT, SANS INTÉRÊT*

ou

Payez seulement en

JUILLET

2003*

LIQUIDATION

DE MOBILIER

DE CHAMBRE

A COUCHER

EN BOIS MASSIF

Ce samedi et dimanche seulement!

Jusqu'à

40%

de rabais

Meubles de qualité DURHAM

LES PRIX DES MODÈLES DE PLANCHER SONT RÉDUITS POUR VENDRE.

Plus

SIMMONS

CANADA INC.

Matelas et sommiers de

grandeur Queen

seulement

99\$**

* Sujet à approbation du crédit

Ne peut être combiné avec

aucune autre offre.

** Avec tout achat d'un mobilier de chambre 7 pièces

Durham. Ne peut être combiné avec aucune autre offre.

3065764

Pullo

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi :

10 h à 18 h

Jeudi et vendredi :

10 h à 21 h

Samedi et dimanche :

10 h à 17 h

STATIONNEMENT GRATUIT

3 magasins pour mieux vous servir

15757, boul. Gouin Ouest

Pierrefonds

(entre St-Jean et St-Charles)

(514) 620-1890

6025, rue Jean-Talon Est

Saint-Léonard

(entre Lacordaire et Langelier)

(514) 259-1890

501, rue Harwood

Dorion

(Autoroute 20 Ouest, dir. Dorion)

(450) 455-9299

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Liberté, savoir et droits des femmes



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Pourquoi les choses ont-elles si mal tourné ? Pourquoi les nations arabes sont-elles à la fois relativement riches — pour cause de pétrole — et sous-développées ? Pourquoi entretiennent-elles avec la modernité, la technologie, la communication, une telle relation de méfiance et de rejet ? Pourquoi doit-on trop souvent comparer cette civilisation, qui en fut une de puissance, de savoir et de culture, avec les sociétés les plus démunies de la planète, celles de l'Afrique sub-saharienne ?

Il va falloir trouver des réponses. Et vite. Car, si rien ne change :

> près de 40 % des 280 millions de citoyens des 22 pays arabes ayant moins de 14 ans, ils risquent de se retrouver dans huit ans parmi les 25 millions de chômeurs prévus ;

> il leur faudra peut-être vivre avec moins de deux dollars (US) par jour, comme c'est le cas aujourd'hui pour 20 % de la population ;

> la moitié des jeunes femmes ne saura ni lire ni écrire, comme aujourd'hui également ;

> la productivité de la main-d'œuvre continuera de chuter : elle a presque diminué de moitié entre 1960 et 1990 pour arriver à un tragique 19 % de celle des travailleurs nord-américains ;

> l'exode des cerveaux s'accélérera : actuellement, un million d'Arabes hautement qualifiés travaillent dans les pays industrialisés ;

> toute cette misère sera vécue sous des régimes autoritaires : aucun pays arabe n'est totalement démocratique ;

> sans accès à une information adéquate : aucune presse totalement libre n'y existe et le taux d'utilisation de l'Internet y est le plus bas au monde (0,6 %) ;

> sans fenêtre culturelle sur les autres : en 1000 ans, le monde arabe n'a pas traduit davantage de livres étrangers que l'Espagne ne le fait en un an ;

> et sans le secours du progrès en science et en technologie : on y investit proportionnellement presque trois fois moins en recherche et développement (0,4 % du PIB) que dans la miséreuse île de Cuba, six fois moins qu'au Japon !

Bref, peut-on trouver meilleure recette pour le malheur, la paupérisation continue, l'agitation sociale, le naufrage dans le désespoir ?

■ ■ ■

Dans un rapport publié cette semaine par l'ONU, un groupe d'intellectuels arabes dit : nous n'arriverons à rien si nous ne restaurons pas la liberté, si nous ne faisons pas une place prioritaire au savoir, si les femmes arabes ne deviennent pas des citoyennes à part entière.

Ce Rapport sur le développement humain du monde arabe (Internet : www.undp.org/rbas/ahdr) offre un moment presque historique à deux points de vue.

D'abord : pour une rare fois, un écrit émanant de l'ONU échappe à la mièvrerie et à la rectitude politique pour aborder de front des problèmes délicats. Ensuite et surtout : guère porté sur l'autocritique, enclin à toujours trouver en Occident les responsables de ses problèmes, le monde arabe manifeste ici, par la voix de quelques-uns de ses penseurs, un courage et une lucidité admirables.

Bien sûr, il y est pris quelques précautions. Ainsi, les auteurs évitent d'identifier nommément l'un ou l'autre pays lorsque des faits ou des chiffres sont trop embarrassants. De plus, la place que l'Islam occupe dans les sociétés arabes est peu analysée ou remise en cause : il s'agit sans doute du déficit majeur de l'ouvrage.

Cela mis à part, de l'environnement à la santé, du commerce extérieur à la sécurité sociale, on a droit à un panorama complet du monde arabe — aussi difficile que l'entreprise ait pu être pour les chercheurs, souvent handicapés par le manque de statistiques fiables sur l'un ou l'autre sujet.

À partir de ces données et pour sortir du cercle vicieux de la richesse sans le développement, le Rapport recommande d'instituer « un cercle vertueux où la croissance économique permettra le développement humain, celui-ci alimentant à son tour la croissance économique ». Les auteurs se prononcent en faveur d'une « mondialisation » à l'échelle des 22 pays arabes, puisque c'est par la libre circulation des biens, des citoyens et des idées que beaucoup de problèmes pourront, estiment-ils, être résolus.

Démocratie, connaissance, égalité des sexes, libre circulation... Il n'y a dans tout cela rien de bien nouveau, certes. Mais, pour les nations arabes, ce sont les objets d'une quête qui ne fait que débiter.

LA CHUTE DES MARCHÉS SE POURSUIT

ERSEN... WORLD.COM... XEROX... ENRON... DICK CHENEY...

DOW JONES

R et S

Trinidad

Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Fin l'aide sociale aux artistes...

C'EST L'ÉTÉ, le temps des festivals et des théâtres d'été, les artistes sont occupés, mais certains, si nombreux, se retrouveront bientôt avec rien devant eux. C'est connu, le métier d'artiste n'est pas facile.

J'ai une idée. J'aimerais vous la partager. Cela concerne les comédiens qui jouent au théâtre. J'avais un ami comédien qui avait de la difficulté à se trouver des contrats. Il décrochait souvent des troisièmes rôles et devait compenser avec l'aide sociale.

Alors pourquoi l'Union des artistes ne prendrait-elle pas arrangement avec le gouvernement pour qu'une pièce annuelle soit produite dans les théâtres les plus connus, disons cinq, mais qu'on inverse les cachets. Qu'on utilise des grands noms comme Michel Côté, Rémy Girard, Sophie Lorain, mais qu'au lieu de les payer le cachet d'un premier rôle, qu'on leur verse le cachet d'un troisième rôle. Et qu'on fasse l'inverse pour les troisièmes rôles, ce qui permettrait à ces comédiens de survivre le reste de l'année, étant donné qu'il est plus difficile pour eux de décrocher des contrats. Et ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de talent.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Aussi, on choisit souvent par souci d'économie des pièces à deux, trois personnages, pour réduire les coûts de production. Pourquoi ne se lancerait-on pas, dans ce cas-ci, dans une production qui demande beaucoup de comédiens et avec beaucoup de petits rôles ? Et pour attirer le public, il faudrait non seulement des vedettes, mais aussi une pièce grand public, parce que selon les conditions de l'Union des artistes, il faut assurer un certain nombre de représentations.

Ce serait une façon de joindre l'utile à l'agréable, et aux grands comédiens d'être solidaires des plus petits. Quant à subventionner, aussi bien faire d'une pierre deux coups. Adieu l'aide sociale aux comédiens ! Qu'en dites-vous ?

DANIEL LABONTÉ

Au diable le perfectionnement

QUEL NON-SENS ! Le syndicat des enseignants rétrograde, déclassifie et rabaisse ses membres les plus scolarisés. Au fil des ans, j'ai suivi des cours qui m'ont aidée à améliorer, modifier et enrichir mon enseignement.

Mais maintenant, voilà que je dois subir la dernière fantaisie de mon syndicat qui a négocié l'abolition des échelles de scolarité.

Est-ce que mon syndicat encourage ses membres à parfaire leurs connaissances ?

Quelle est son ouverture face à ceux qui ont à coeur de se perfectionner ?

Sincèrement, je crois que c'est inacceptable ; nous devons dénoncer cette « fermeture » face à cette non-reconnaissance de la scolarité. À mon avis, avec la réforme actuelle, « le meilleur soutien » qu'il pourrait apporter à ses membres serait un « redressement salarial » qui valoriserait le perfectionnement sous toutes ses formes.

Au nom de l'équité salariale, on met tout le monde dans le même sac et on diable le perfectionnement. Or, c'est justement en « éducation » que le volet « perfectionnement » devrait être encouragé, et ce de façon tangible, si nous voulons non seulement maintenir mais accroître toujours davantage le dynamisme et la compétence du corps professoral.

GINETTE NADON
Orthopédagogue
Commission scolaire de Laval

« Maudit orgueil »

Monsieur Pratte,
JE SUIS tout à fait d'accord avec vos propos de ce matin (*La Presse*, 11 juillet). J'aime le confort de ma voiture, mais pas au point de gaspiller de l'essence à traverser un pont soir et matin ; je n'hésite pas à prendre l'autobus pour me rendre à mon bureau de la rue Crescent. De plus, combien de propriétaires de 4X4 utilisent vraiment ce type de véhicule pour ce à quoi il est destiné ? Maudit orgueil !

CAROLE MARTIN

Le droit de crier

CE QUI GARDE une société en vie, c'est son droit de chialer. Je suis très heureux de voir que les gens montent aux barricades à la moindre hausse. Croyez-moi, si les Québécois arrêtaient subitement de crier à l'injustice, les pétrolières hausseraient encore plus leurs profits. Puis quand le prix est bas, on a encore le droit de crier, à cause du pourcentage des taxes sur le prix à la pompe.

ÉRIC LADOUCEUR
Mascouche

90 km/h ?

JE SUIS D'ACCORD avec vous que l'attitude des automobilistes face à ce que leur coûte pour rouler avec leurs voitures n'est pas irréprochable. Depuis quelque temps, pour économiser, j'ai diminué ma vitesse de 120 à 90 km/h. Je fais maintenant environ 100 km de plus avec un réservoir plein. Je « tank » une fois par semaine, donc

je peux rouler environ 400 km de plus dans un mois.

Rouler à 90 km/h, c'est chiant mais on s'habitue. Et c'est drôle, je n'arrive pas en retard au travail parce que je roule moins vite et je me trouve moins stressé au volant.

Imaginez si tout le monde agissait de la sorte. Les prix de l'essence diminueraient certainement et il y aurait moins d'accidents et probablement d'autres effets bénéfiques dans la société.

En passant je roule avec un 4 cylindres, 1,6 litre.

CHRISTIAN DAVID

Un 4 pour 6

Monsieur Pratte,
QUEL RAISONNEMENT... on ne peut acheter que ce qui est vendu. Pour une famille de six personnes, toute familiale ou minifourgonnette avec un 4 cylindres a disparu ; même Volvo n'en fait plus. Tous ont des V6 qui consomment allègrement leurs 16 litres au 100.

On me répondra que si on en faisait, ça ne se vendrait pas. Dites-moi, pourquoi aucun ne propose une minifourgonnette avec un V6 Diesel comme celles disponibles en Europe et performantes en plus. L'éducation, ça se vend, mais il faut prendre quelques risques... Quel plaisir y aurait-il à économiser hebdomadairement 30 \$ à chaque plein d'essence ? La facilité, c'est de produire plutôt des véhicules qui font 600 km avec un réservoir de 100 litres.. et de cacher les résultats « essentiels » par des études gouvernementales bidon.

ROBERT RENAUD



Faut-il encore hausser le prix de l'essence ? Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Encore plus haut !

Monsieur Pratte,
POUR AJOUTER à vos propos : de toute façon, il serait probablement une bonne chose, à long terme, que le prix de l'essence monte substantiellement (par des taxes), de façon à favoriser les voitures plus économiques, les sources d'énergie alternatives et le transport en commun. Tout que l'essence représente un coût presque négligeable par rapport à celui de son

véhicule, personne n'achètera de véhicules hybrides ; nous continuerons à polluer l'air et à gaspiller les réserves de pétrole non renouvelables.

L'argent recueilli par le gouvernement en taxes sur l'essence pourrait être redistribué en baisses d'impôt, de sorte que le fardeau fiscal ne serait globalement pas augmenté.

Les prix sont déjà environ deux fois plus élevés en Europe et les Européens n'en sont pas morts. Il faudrait sans doute qu'ils soient encore plus élevés pour favoriser la mise au point et la vente de véhicules hybrides (ou électriques, ou autres...) : si les véhicules sont plus petits en Europe, ils sont néanmoins toujours à essence ou au diesel.

NICOLAS TURGEON
Pointe-Claire

« Je suis sceptique »

J'AI LU l'éditorial de M. Pratte sur le prix de l'essence et les plaintes des consommateurs québécois avec une pointe de scepticisme. Tout d'abord, est-ce que vous avez vérifié les faits lorsque vous affirmez que les Québécois payent l'essence moins cher avant taxes que n'importe où au Canada ou bien avez-vous repris le communiqué de presse du lobby des pétrolières ? De plus, il existe toujours une grande différence du prix de l'essence, élevant les taxes et l'échange, entre les États-Unis et le Canada.

LOUIS S. RACICOT
Saint-Bruno

cyberpresse.ca
D'autres lettres dans notre
forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Les jeunes Québécois préfèrent l'union libre

TRISTAN PÉLOQUIN

Plus de 70 % des jeunes Québécois amorcent leur vie de couple hors des liens du mariage, comparativement à 34 % chez les jeunes des autres provinces. Plus susceptibles de mener à une séparation, ces unions libres sont cependant plus stables au Québec qu'ailleurs au pays.

C'est du moins ce que révèle une nouvelle étude publiée hier par Statistique Canada. Selon cette enquête, à peine 26 % des Québécois âgés de 30 à 39 ans choisissent le mariage pour entreprendre leur première union.

Les jeunes couples qui s'engagent hors des liens du mariage risquent deux fois plus de se séparer, souligne l'étude de Statistique Canada. À ce chapitre, 55 % des Québécois qui ont préféré l'union libre au mariage à leur premier ménage vivront une séparation, alors que dans les autres provinces, cette réalité affecte les deux tiers des jeunes ménages non mariés.

« Cet écart entre le Québec et le reste du Canada s'explique en grande partie par l'héritage de la Révolution tranquille, estime Pierre Turcotte, démographe chez

Statistique Canada. Depuis les années 60, nous avons remarqué une décroissance très marquée des pratiques religieuses au Québec, ce qui n'est pas le cas ailleurs au pays. L'union libre est par conséquent beaucoup mieux acceptée ici. »

Selon Nicole Boily, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, le taux élevé de premières unions hors mariage qu'affiche le Québec n'est pas un signe de désengagement affectif, mais il correspond plutôt à de nouvelles valeurs. « Aujourd'hui, les jeunes ne s'imaginent pas passer l'ensemble de leur vie avec la même personne, explique-t-elle. Au départ, l'union libre est avant tout une période d'essai. Puis, par la suite, ça devient une manière de vivre à deux. »

Néanmoins, selon les estimations de Statistique Canada, toutes provinces confondues, 80 % des jeunes Canadiens et plus de 60 % de Québécois finiront tout de même par se marier un jour ou l'autre.

Au Québec, les vendeurs de smokings, de robes nuptiales et de bouquets n'ont plus qu'à faire preuve de patience !

Des « électrochocs marins » pour contrer les carpes asiatiques !

SOPHIE DOUCET

DES BARRIÈRES électrifiées sous-marines. C'est le moyen que la Commission mixte internationale (CMI) recommande aux gouvernements du Canada et des États-Unis pour bloquer l'arrivée de la carpe asiatique, cette monstruosité marine qui menace les Grands Lacs.

« À l'heure actuelle, on ne peut plus nier le danger que représente la carpe asiatique », a dit le coprésident de la CMI et ancien vice-premier ministre du Canada, Herb Gray, en conférence téléphonique hier.

Deux spécimens de carpes asiatiques ont en effet été trouvés récemment dans la région des Grands Lacs. L'un a été capturé dans le lac Érié et l'autre flottait bizarrement... dans une fontaine du centre-ville de Toronto. « Reste à savoir si ces deux poissons font partie de populations déjà établies », dit Herb Gray.

Tout ça pour deux petits malheureux poissons ? Plutôt pour la menace que leur seule présence au Canada fait planer. Issus des bancs de carpes asiatiques qui remontent le

fleuve Mississippi à la vitesse impressionnante de 80 kilomètres par an, ces poissons pouvant peser jusqu'à 50 kilogrammes (110 livres) approchent dangereusement nos eaux.

« Ils ne sont plus qu'à 65 kilomètres du lac Michigan et nous craignons qu'ils l'atteignent cette année », a prévenu la CMI, dans une lettre adressée hier au secrétaire d'État américain Colin Powell et au ministre des Affaires étrangères canadien, Bill Graham.

Solutions envisagées

Comment le CMI, chargé de résoudre les différends entre le Canada et les États-Unis au sujet des Grands Lacs, entend-il refroidir les ardeurs migratoires de la carpe asiatique ? En renforçant une barrière électrifiée installée récemment près de Chicago pour contrer le passage du gobie arrondi des Grands Lacs vers le Mississippi. Lorsqu'ils s'approchent de cette barrière, les poissons ont une sensation désagréable qui les décourage de continuer.

Cette barrière, qui a coûté 2,2 millions de dollars aux Américains,

n'a pas été érigée à temps pour prévenir l'introduction du gobie dans le Mississippi. Elle pourrait néanmoins être utile contre les carpes asiatiques, pense la CMI. « Il faut non seulement que le gouvernement américain améliore la barrière existante, mais qu'il en construise une deuxième pour augmenter ses chances d'intercepter les carpes », a dit Herb Gray.

Terrible carpe

La voracité de la carpe asiatique la porte à s'approprier la nourriture des autres poissons. Elle pourrait ainsi causer la disparition de plusieurs espèces autochtones des Grands Lacs, comme elle l'a fait dans le Mississippi, où, à certains endroits, elle compose 97 % de la population de poissons.

Selon les experts de la CMI, l'introduction de la moule zébrée dans les Grands Lacs ces dernières années avait causé des centaines de millions de dollars de dommages. On craint que la carpe asiatique n'en cause davantage. « Si les gouvernements n'agissent pas maintenant, il va leur en coûter beaucoup plus cher dans le futur », a dit Herb Gray.